

Image not found or type unknown



Assignation de contrainte huissier RSI

Par **benpsg**, le **30/05/2015** à **16:25**

Bonjour à tous !
JE VOULAIS SAVOIR SI JE POUVAIS RETIRER MES ÉCONOMIES EN BANQUE SACHANT QUE J AI REÇU UNE ASSIGNATION DE CONTRAINTE D UN HUISSIER DE JUSTICE A CAUSE DU RSI QUI ME RECLAME 12000 EUROS DE COTISATIONS SACHANT QUE JE FAISAIS LES MARCHES ET QUE JE SUIS RESTE 5 MOIS EN ACTIVITE CAR JE N AI PAS GAGNE D'ARGENT 0EUROS DE CHIFFRE D AFFAIRE!!! ENTRE TEMPS J AI DÉMÉNAGÉ ET 6 ANS PLUS TARD L HUISSIER ME TROUVE A 5 MIN DE MON ANCIENNE ADRESSE !!!!JE N AI JAMAIS RECU DE COURRIER !!! J AI FAIT UN RECOURS AU TASS POUR CONTESTE ET J ATTENDS MAINTENANT.BREF !!!
MA QUESTION : PUIS-JE A VOTRE AVIS RETIRER MES ÉCONOMIES A LA BANQUE DE MON PEL ET LIVRET A ?
MERCI POUR VOS RÉPONSES
BEN